

B. LISTE DES ACTIVITES SOUSTRAITES DE LA SELECTION SUR LES CATEGORIES JURIDIQUES

Les unités classées dans les activités ci-dessous sont exclues du champ de l'économie sociale, quelle que soit leur catégorie juridique :

Jusqu'en 2007

APE NAF REV1
codes APE 75xx ou NES R10 : Administration publique code APE 911A : Organisations patronales et consulaires code APE 912Z : Syndicats de salariés code APE 913A : Organisations religieuses code APE 913C : Organisations politiques

En outre, le secteur de l'agriculture-sylviculture-pêche est exclu des données, étant pour l'instant mal couvert par la source d'information disponible (Connaissance locale de l'appareil productif CLAP).

A partir de 2008

APE NAF REV2
codes APE 84 : Administration publique et défense, sécurité sociale obligatoire code APE 94.11Z : Organisations patronales et consulaires code APE 94.20Z : Syndicats de salariés code APE 94.91Z : Organisations religieuses code APE 94.92Z : Organisations politiques

A partir de 2008, le secteur de l'agriculture-sylviculture-pêche est intégré aux données.